**Zeitschrift:** Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes

Economiques et Sociales

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

**Band:** 68 (2010)

Heft: 2: Et le gagnant est : la créativité! ; De la fragilité à la stabilité

**Artikel:** Les tiers-lieux, espaces d'émergence et de créativité

**Autor:** Genoud, Patrick / Moeckli, Alexis

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-283569

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 22.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# LES TIERS-LIEUX, ESPACES D'ÉMERGENCE ET DE CRÉATIVITÉ

PATRICK GENOUD Observatoire technologique, État de Genève patrick.genoud@etat.ge.ch http://ot.geneve.ch

> ALEXIS MOECKLI Étudiant HEC, Université de Genève alexis.moeckli@gmail.com

L'accès facilité à l'information et à la connaissance ainsi que l'émergence des réseaux sociaux modifient considérablement notre manière d'aborder des problèmes dont la complexité va croissant. Cette tendance forte redéfinit le paysage de l'innovation que l'on envisage de plus en plus de manière systémique en faisant la part belle à l'ouverture, au partage, à la co-création et à l'interdisciplinarité.

Les démarches initiées dans ce domaine par les classes créatives actives dans le monde virtuel demandent toujours plus à se cristalliser autour de lieux physiques ancrés dans le territoire et qui ne sont ni réellement publics, ni vraiment privés: les tiers-lieux, espaces d'émergence et de créativité.

Mots-clés: innovation, créativité, co-création, tiers-lieux, coworking.

#### NOUVEAUX PARADIGMES D'INNOVATION

Avec l'arrivée du Web et des réseaux sociaux, les technologies de l'information et de la communication ont profondément changé notre société, tant au niveau individuel que collectif. A l'ère des réseaux et de l'information digitale, nous ne pouvons désormais plus parler de ces technologies sans parler société, tout comme nous ne pouvons plus parler société sans parler d'elles.

Comme nous le relevons ailleurs', cette société de l'information nous amène à vivre un véritable changement de paradigme qui revêt de multiples aspects<sup>2</sup>:

> les relations sociales sont profondément transformées, que ce soit au niveau des

GENOUD, Patrick et SCHWEIZER, Andreas, «Living Lab e-Inclusion - Rapport de pré-étude», 2009, http://ot.geneve.ch/ot/article.php3?id\_article=110

LÉVY, Maurice et JOUYET, Jean-Pierre, «L'économie de l'immatériel», Rapport de la commission sur l'économie de l'immatériel, France, 2006

modes de consommation ou de participation à la vie collective, ainsi qu'aux manières de travailler, d'apprendre et de communiquer;

- l'organisation des entreprises a évolué; les modèles hiérarchiques sont obsolètes et laissent la place à de nouveaux modèles en réseau et aux organisations apprenantes<sup>3</sup>;
- l'information est clairement la nouvelle ressource stratégique des organisations, que celles-ci soient privées ou publiques;
- c'est maintenant l'innovation qui fait la croissance (ou la non-décroissance); l'enjeu économique n'est plus de faire ce que font les autres, même mieux, mais précisément ce qu'ils ne font pas;
- les services représentent une part toujours plus importante des économies développées.

La créativité et l'innovation sont devenues les maîtres mots de ce nouveau paradigme. De nouveaux modes de travail ont émergé, s'appuyant sur les outils et les tendances du Web 2.04, en privilégiant l'usage des réseaux sociaux, les approches globales et interdisciplinaires, ainsi que l'inclusion de l'utilisateur tout au long de la chaîne de création de valeur. Celui-ci passe d'un rôle purement passif à un rôle plus actif dans lequel il devient un acteur de la création des produits, des contenus et des services qu'il désire utiliser, à l'image du transformActeur<sup>5</sup> proposé par René Berger et Xavier Comtesse.

Dans ce contexte, on assiste à l'émergence de stratégies, de concepts, d'idées ou de formes d'organisation qui se proposent de renforcer le rôle des individus et de la société civile dans la réponse à la diversité et à la complexité de leurs besoins. Car les vrais défis résident aujourd'hui dans la nécessité de s'engager dans une approche holistique, agile et décloisonnée. De nombreuses organisations ont déjà intégré tout ou partie de ce nouveau paradigme, que ce soit dans le secteur privé ou public. Elles peuvent pour la plupart s'appuyer sur les acteurs majeurs de ces nouvelles démarches d'innovation que sont les classes créatives.

## LES CLASSES CRÉATIVES

C'est Richard Florida qui amène la notion de classe créative et la décrit précisément. Dans un premier cercle il considère un groupe formé par les purs créatifs tels que les chercheurs, les inventeurs, les développeurs de technologies nouvelles, les architectes, les designers, les publicistes, les réalisateurs médias et les journalistes, les consultants et conseillers, les artisans, les artistes, les écrivains, et les entrepreneurs.

Dans un deuxième cercle, il considère un groupe formé de professionnels à forte valeur ajoutée tels que les analystes de marchés, les business angels, les venture capitalists, les avocats d'affaires, les médecins, les ingénieurs ainsi que les individus ayant une capacité particulière à l'innovation et à la création.

La classe créative représente près de 30% des personnes actives aux États-Unis. Elle est selon Florida vitale à l'essor socio-économique du pays. Dans cette optique, on peut imaginer que cette proportion est supérieure en Suisse dans la mesure où notre pays possède un secteur

BOUVIER, Alain, «Management et sciences cognitives», Presses universitaires de France, 2004

O'REILLY, Tim, «What Is Web 2.0?», 2005, http://oreilly.com/web2/archive/what-is-web-20.html

BERGER, René et COMTESSE, Xavier, «Vers les temps réels», Edition du Tricorne, 2006.

<sup>6</sup> FLORIDA, Richard, «The Rise of the Creative Class», New-York, Perseus Book Group, 2002

tertiaire important et développe une économie à forte valeur ajoutée propre à la société de la connaissance.

Comme le proposent Comtesse, Moeckli et Sorg 7, on peut redessiner la classification concentrique proposée par Florida selon trois domaines distincts:

- 1. Sciences et technologies
- 2. Arts et humanités
- 3. Entrepreneurs et individus

Ce nouveau découpage schématisé à la fig. 1 permet de situer les interfaces (des lieux et/ou des projets) mis en place par les entreprises, les collectivités publiques ou les individus dans le domaine de l'innovation et de la créativité.

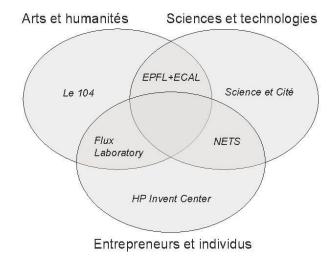


fig. 1 - Redécoupage de la classe créative (Comtesse, Moeckli et Sorg)

Il existe déjà plusieurs programmes ou projets qui ont créé des ponts entre deux de ces trois domaines. On peut citer le programme NETS<sup>8</sup> de la Gerbert Rüf Stiftung qui a tissé des liens entre science et entreprise, le Flux Laboratory<sup>9</sup> de Cynthia Odier entre art et entreprise ou le EPFL+ECAL Lab<sup>10</sup> entre «sciences et technologies» et «art et design». D'autres initiatives visent à renforcer la relation entre ces domaines et la société comme le projet Science et Cité<sup>11</sup>, les *invent centers* de HP<sup>12</sup> ou le 104<sup>13</sup> à Paris. A la croisée de ces trois domaines on retrouvera probablement quelques uns des lieux que nous allons évoquer ci-dessous, notamment la Muse qui a ouvert à Genève en septembre 2009.

OMTESSE, Xavier et MOECKLI, Alexis, SORG, Andrea, communication privée.

<sup>8</sup> NETS: http://www.grstiftung.ch/documents/NetsFolder.pdf

Flux Laboratory: http://www.fluxlaboratory.com/

<sup>10</sup> ECAL/EPFL: http://www.epfl-ecal-lab.ch/

HP invent centers: http://www.hp.com/inventcenter/

<sup>12</sup> Le 104: http://www.104.fr/

OLDENBURG, Ray, "The Great Good Place: Cafes, Coffee Shops, Community Centers, Beauty Parlors, General Stores, Bars, Hangouts and How They Get You Through the Day", New-York, Paragon House, 1989

De telles initiatives redéfinissent le paysage de l'innovation que l'on envisage de plus en plus de manière systémique, en faisant la part belle à l'ouverture, au partage, à la co-création et à l'interdisciplinarité. Ces démarches souvent initiées par les classes créatives actives dans le monde virtuel demandent toujours plus à pouvoir se cristalliser autour de lieux physiques ancrés dans le territoire et qui ne sont ni réellement publics, ni vraiment privés: les tierslieux, espaces d'émergence et de créativité.

### LES TIERS-LIEUX

C'est le sociologue Américain Ray Oldenburg<sup>14</sup> qui a introduit en 1989 la notion de tierslieux. Oldenburg s'intéressait à la naissance de nouveaux lieux, intermédiaires entre le domicile et le travail et adaptés à un style de vie urbain, individualisé et mobile. Alors que la maison et les endroits de vie constituent les «premiers-lieux», les «second-lieux» sont les places de travail où les individus passent le plus clair de leur temps. Les «tiers-lieux» représentent pour leur part des points d'ancrage de la vie communautaire qui favorisent des échanges plus larges et plus créatifs au niveau local et permettent ainsi d'entretenir la sociabilité urbaine. Ces lieux ne sont pas les espaces publics habituels (aéroports, gares, parcs) qui voient passer une foule hétérogène. Ce sont des endroits plus localisés et dont l'espace, favorisant les liens et les échanges, a été accaparé par les individus. Oldenburg propose quelques caractéristiques communes à ces lieux qui, sans être essentielles, sont cependant importantes: gratuits ou bon marché, proposant de la nourriture ou des boissons, facilement accessibles, hospitaliers et confortables, accueillant un public d'habitués où l'on s'attendrait à se faire de nouveaux amis ou à y rencontrer des anciens. On peut retrouver dans ces caractéristiques des cafés, des bars, des lieux associatifs, etc.

Comme le souligne Fabien Eychenne<sup>15</sup>, les tiers-lieux sont des lieux neutres, dans lesquels les relations hiérarchiques de travail sont abolies et où les réseaux se relient les uns aux autres. Les amis occasionnels, les habitants d'un quartier, les professionnels d'un secteur, peuvent s'y retrouver et en faire le noyau de leur communauté. Parmi les utilisateurs réguliers, la conversation est le centre des activités et l'humeur est détendue. Les rencontres informelles et familières dans ces lieux n'ont pas à être planifiées entre les individus qui s'y croisent et s'y retrouvent.

La chaîne de cafés Starbucks a été pionnière dans ce domaine en comprenant ce type de besoin et en proposant à ses clients des espaces confortables, favorables à l'échange et à la discussion tout comme à la lecture et au travail. Elle a également été l'une des premières à proposer un accès Internet sans fil gratuit à sa clientèle.

De manière réfléchie ou non, on assiste actuellement à l'émergence d'un nombre croissant de ces tiers-lieux. Leur fonction se formalise, se professionnalise et parfois se spécialise. Ainsi les espaces de coworking destinés aux travailleurs nomades et aux entrepreneurs en quête d'un bureau occasionnel ou d'un lieu de rencontre répondent-ils à cette logique. En prenant conscience de leurs potentialités certains de ces tiers-lieux œuvrent à améliorer leurs modes de collaboration et d'échange. Il s'agit alors de faciliter les coopérations et de faire se

<sup>14</sup> EYCHENNE, Fabien, Paroles d'Observateurs, http://www.culturemobile.net/filmeurs/paroles-dobservateurs/de-nouveaux-lieuxdans-la-ville 15 L'Éclau: http://eclau.ch/

croiser des mondes qui travaillent dans des lieux éclatés afin de mutualiser les moyens et les compétences avec une vision axée sur l'intelligence collective.

Le brassage de compétences, de sensibilités et de point de vue différents mais souvent complémentaires que permettent les tiers-lieux constitue un terreau propice à la naissance d'idées nouvelles au caractère souvent imprévisibles. C'est le phénomène d'émergence qui veut que l'on ne peut pas forcément prédire le comportement de l'ensemble (ici les créatifs et leurs réflexions) par la seule analyse de ses parties et que cet ensemble adopte un comportement caractérisable sur lequel la connaissance détaillée de ses parties ne renseigne pas complètement.

La classe créative que nous évoquons ci-dessus est naturellement attirée par ces lieux de vie favorables au phénomène d'émergence dont elle renforce alors le dynamisme et l'attractivité dans un cercle vertueux favorable à l'innovation, aux partenariats et aux synergies. De la même manière les membres des réseaux sociaux s'y reconnaissent et retrouvent dans ces lieux physiques un pendant naturel et parfois nécessaire à leur espace virtuel.

#### QUELQUES TIERS-LIEUX ICI ET AILLEURS

Ces nouvelles manières d'envisager l'innovation et la créativité constituent une tendance de fond venue des États-Unis et qui se propage en Europe. Après l'Angleterre, les Pays-Bas, la Scandinavie ou la France, la Suisse voit également des initiatives se concrétiser dont nous en présentons quelques-unes ici à titre illustratif.

L'Éclau<sup>16</sup>, le premier espace de coworking de Suisse est né à Lausanne en novembre 2008. Il a été mis sur pied par Stéphanie Booth, consultante et conférencière, spécialiste de l'Internet social et du Web 2.0. L'Éclau dispose d'une salle dédiée aux membres fixes, d'une autre pour les occasionnels, d'une salle de conférence, d'un espace détente, d'un coin café et d'une cuisine. Une quinzaine de personnes (traducteurs, développeurs, architectes, graphistes, spécialistes du web ou consultants) y gravitent actuellement.

En septembre 2009 à Genève, Geneviève Morand, fondatrice du réseau social Rezonance<sup>17</sup>, lançait la Muse<sup>18</sup>, un espace d'émergence pour de nouvelles pratiques économiques. Plus qu'un espace de coworking, la Muse a pour vocation de proposer un lieu permanent d'entraide, d'émulation et d'échanges créatifs aux personnes et organismes qui portent des projets de nature à transformer durablement la société. En six mois, elle a déjà hébergé sur 300m2 une vingtaine de porteurs de projet dans un esprit de réseautage et d'entraide. Elle accueille également une dizaine de groupes d'émergence qui rassemblent leurs membres autour d'une thématique commune, innovante et citoyenne en espérant ainsi y ouvrir des perspectives nouvelles.

Dans le même esprit Christa Muth, professeur à la Haute École d'Ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud, a créé The Room, un espace favorisant la création d'idées originales émergeant d'une réflexion de groupe. Idéalement situé à Clarens au bord du lac, cet endroit paisible permet de mêler travail, sérénité et détente, conditions indispensables pour être réellement créatif.

<sup>16</sup> Rezonance: http://www.rezonance.ch/
17 La Muse: http://www.la-muse.ch
18 EPFL+ECAL Lab: http://www.epfl-ecal-lab.ch/

Mais les tiers-lieux ne sont pas limités aux créatifs imprégnés de nouvelles technologies. Ils se développent aussi dans les milieux artistiques. Cynthia Odier a ainsi lancé Flux Laboratory en juin 2004. Ce concept se veut à la fois un lieu physique dédié à l'échange et au dialogue créatif et un lieu immatériel où s'initient des rencontres nouvelles amenées à devenir des relations durables et productives. Trait d'union entre les artistes et les entreprises, Flux Laboratory favorise une interaction constante entre les milieux culturels et le monde des affaires pour stimuler l'innovation. L'espace est utilisé pour des expositions, des séminaires mais aussi comme lieu de formation continue, centre de recherche et développement, think tank ou incubateur.

Les milieux académiques ont également compris l'enjeu de créer des interfaces d'échange pour favoriser la créativité. En 2002, l'EPFL (École Polytechnique Fédérale de Lausanne) et l'ECAL (École Cantonale d'Art de Lausanne) ont débuté une collaboration qui a débouché sur le nouvel EPFL+ECAL Lab<sup>19</sup>. Celui-ci offre des espaces et des infrastructures répartis sur deux étages dédiés à des projets d'innovation et de formation, à l'interface entre l'ingénierie, les technologies de l'information, le design et l'architecture. Cette unité fonde ses activités sur trois axes: donner des sens inédits aux technologies qui émergent des laboratoires, doper l'innovation en élargissant le champ d'action des designers et développer de nouveaux liens entre la recherche et ses applications pour la société.

Un Creativity Center est également en gestation à l'Université de Genève avec pour objectif de jeter des ponts entre le monde académique et le secteur industriel en promouvant la créativité et l'innovation. Grâce à cet interface entre l'économie et l'université, les découvertes scientifiques pourront être testées et confrontées aux besoins des industriels et devenir ainsi des solutions innovantes.

Un autre creative center en devenir est celui de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie<sup>20</sup> dont le but est de créer des conditions cadres pour la réalisation de projets issus de la recherche prospective. Il s'agit d'initier, de porter et de promouvoir des projets, tout en suscitant une adhésion populaire en leur faveur. Même si cette initiative envisage d'aider les porteurs de projets à les financer, elle n'a cependant pas vocation à les réaliser.

Sous l'impulsion de Jérôme Favoulet, la Fondation communale pour le développement des emplois et du tissu économique en ville de Genève<sup>21</sup> prévoit de créer des espaces de travail partagé. A Carouge, Yann Borgstedt souhaite pour sa part réhabiliter une ancienne usine pour la transformer en espace de travail collaboratif.

Ces centres d'émergence et de créativité en Suisse romande font écho à ceux qui ont vu le jour à l'étranger à l'image du HUB22 de Londres qui devrait ouvrir trois antennes à Genève, Lausanne et Zürich. The HUB regroupe une communauté globale d'individus provenant d'horizons différents, travaillant à redéfinir les nouvelles manières de répondre aux défis sociaux, culturels, environnementaux qui nous attendent.

D'autres mouvements sociaux tels que Hub Culture<sup>23</sup> utilisent les réseaux pour créer et distribuer de la valeur à ses 20'000 membres répartis à travers le monde. Hub Culture propose

 $<sup>\</sup>frac{19}{20}$  Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie: http://www.cnci.ch

<sup>20</sup> Fondetec: http://www.fondetec.ch/ 21 The Hub: http://the-hub.net/

<sup>22</sup> Hub Culture: http://www.hubculture.com/

<sup>23</sup> Open Coffee Club: http://opencoffee.ning.com/

également des lieux physiques, nommés «Pavillon» qui sont des espaces de travail basés dans des villes telles que Londres, Cannes, Miami ou Davos (durant le World Economic Forum). Après des débuts à Londres, les Open Coffee Club<sup>24</sup> propagent leur modèle innovant dans de nombreux pays dont la Suisse. Leurs membres partageant des intérêts dans le domaine de la création d'entreprise et de la technologie. Ils se rassemblent dans un cadre informel pour échanger leurs expériences et s'entraider. Les Open Coffee Club permettent aux entrepreneurs de confronter leurs projets ou d'obtenir des informations concrètes sur le financement de leur société en devenir.

A Paris, la Cantine<sup>25</sup> a fait office de pionnière en proposant au début 2008 un espace de travail collaboratif en réseau. Elle a pour vocation de créer un environnement propice au fourmillement d'idées dans une atmosphère de liberté et de créativité. On cherche ici à favoriser le développement de projets, de logiciels, de blogs et de toute innovation liée aux technologies du numérique en faisant se croiser des mondes différents travaillant dans des lieux éclatés.

La Ruche<sup>26</sup> est une initiative parisienne comparable mais dont l'activité est centrée sur le développement durable et l'entrepreneuriat social. Cet espace de coworking met en avant la collaboration et l'échange d'idées, de problèmes et de solutions autour de l'innovation sociale et environnementale. La Ruche est ouverte à toute personne proposant une réponse innovante à un défi social ou écologique, sa vision étant de concilier économie et développement humain.

Toujours à Paris, le secteur culturel n'est pas en reste avec le 10427, un lieu de création et de production artistique. Ouvert à tous les arts, cet espace compose un ensemble architectural inédit où l'art vient à la rencontre de ses différents publics. Cette orientation forte impulse des modes de fabrication, de production et de visibilité résolument nouveaux. Le 104 accueille également une pépinière de jeunes entreprises qui situent leur action au carrefour de l'innovation technologique et de la création.

En France les tiers-lieux se développent également en province comme les Cafés de Pays de l'Yonne<sup>28</sup>, Les Salles<sup>29</sup> dans la Loire ou la Bo[a]te<sup>30</sup> à Marseille. La profusion de ces tiers-lieux a été si importante ces dernières années que l'association Bureauwiki<sup>31</sup> a décidé de créer un guide mondial des espaces de coworking. Actuellement en cours d'élaboration, le guide est mis en place dans une logique de collaboration et de co-construction.

## UNE DYNAMIQUE COMMUNE

Les tiers-lieux mentionnés ci-dessus illustrent la diversité de ces nouveaux espaces, que ce soit au niveau des thématiques traitées, des communautés concernées, de leur mode de fonctionnement ou de leur modèle économique. Mais derrière cette hétérogénéité on retrouve un certain nombre de caractéristiques communes.

<sup>24</sup> La Cantine: http://lacantine.org/ La Ruche: http://www.la-ruche.net/

<sup>26</sup> Le 104: http://www.104.fr/

Cafés de Pays de l'Yonne: http://www.cafedepays.org/

Les Salles: http://www.siliconvalois.info/les-projets-en-cours/la-grande-maison/

<sup>29</sup> La Bo[a]te: http://laboate.com/

<sup>30</sup> Bureauwiki: http://prowiki.org/fractal/wiki.cgi?FR/SiliconValois/BureauWiki

<sup>31</sup> GENOUD, Patrick, «Innovation publique et sociale en région parisienne», 2010, http://ot.geneve.ch/ot/article.php3?id\_article=122

La plus remarquable est une posture d'ouverture et de partage évidente. Celle-ci est tournée vers les membres de la communauté elle-même au travers des échanges quotidiens qui constituent la richesse de ces tiers-lieux. Mais elle est également dirigée vers le monde extérieur puisque par nature ces lieux ont vocation à être largement ouverts au public. De plus ces tiers-lieux ont appris à échanger et à partager entre eux. Parfois ils se connectent pour relier leurs communautés respectives et enrichir ainsi cette mécanique vertueuse. Ainsi La Cantine s'ouvre ostensiblement aux réseaux français et internationaux qu'ils soient des lieux de coworking, des plateformes artistiques, des lieux alternatifs, des pôles de compétitivité, des laboratoires de recherches spécialisés, des écoles ou des universités.

Dans le même esprit, et pour répondre à des attentes similaires clairement ressenties dans de nombreuses villes, on constate une volonté d'essaimer ce genre d'expérience. Après son succès incontesté en région parisienne, La Cantine met en place des espaces similaires à Marseille, Nantes, Lyon et Toulouse. La Ruche a également vocation à essaimer dans d'autres villes. Elle a ainsi inscrit dans son agenda un indispensable travail de compréhension et de formalisation de son mode de fonctionnement et d'évolution, tout comme l'étude des nouveaux modèles économiques sous-jacents au projet. A Genève, La Muse a clairement inscrit dans ses gènes la nécessité d'étudier son propre développement afin de pouvoir partager et échanger avec d'autres animateurs de lieux. Une des premières actions de Geneviève Morand a été de réunir un comité scientifique international d'une douzaine de personnes, aussi bien des chercheurs indépendants, que des auteurs reconnus ou des professeurs, par exemple du MIT, de l'EPFL, de l'Université de Genève ou de l'Idheap (Institut de Hautes Études en Administration Publique). Neil Takemoto, le spécialiste mondial des tiers-lieux, fondateur de Cool Town Studios et Thierry Crouzet, auteur du Peuple des connecteurs, font notamment partie de ce groupe d'experts. Cette volonté participe de la conviction profonde que la richesse de telles initiatives réside avant tout dans la masse critique des connaissances, des compétences et des énergies que l'on arrive à mobiliser.

Si la masse critique est une chose, la température critique nécessaire pour faire détonner le mélange en est une autre. Car s'il est important de proposer l'espace et la structure qui aideront à faire se croiser les individus et leurs projets; il l'est tout autant de savoir les faire évoluer dans la spirale vertueuse escomptée. Dans ce sens les tiers-lieux doivent savoir défendre des valeurs clairement affichées. Celles-ci sont avant tout humanistes, ouvertes sur la société, sur le partage et sur la collaboration. Et au-delà de ces valeurs génériques, ce sont des valeurs plus spécifiques qui cimentent la vie de ces tiers-lieux. Ainsi pour les membres de La Ruche ce sont les convictions liées au développement durable et à l'entrepreneuriat social qui sont essentielles. Selon Julien Dossier, résident de La Ruche, «elles s'expriment différemment selon les résidents, mais elles sont réellement intégrées par tous. Lorsque l'on côtoie quotidiennement des résidents qui partagent nos valeurs, on se sent moins seul, particulièrement lorsque l'on pousse nos clients hors de leur zone de confort. La communauté de la Ruche renforce notre confiance, tout comme celle de nos clients». Mais l'échange, le partage ou l'alignement sur des valeurs ne s'improvisent pas. Il faut les cultiver au quotidien pour entretenir constamment cette dynamique vertueuse. Le professionnalisme de l'animation de ces lieux est essentiel et est souvent érigé au rang de méthode. La Ruche dispose ainsi d'une animatrice à qui il incombe de faire en sorte que les gens aient conscience de travailler sur les objectifs communs alors qu'ils viennent de structures différentes et qu'ils s'attaquent a priori

à des problèmes différents. Il s'agit également de construire les relations et la confiance qui vont permettre d'accélérer les opportunités de développement de chacun. Enfin cela consiste à organiser régulièrement des événements ouverts sur l'extérieur de manière à susciter un nécessaire brassage des idées et des gens.

#### **PERSPECTIVES**

Les espaces d'émergence et de créativité qui voient le jour dans notre région constituent une richesse indéniable pour les entrepreneurs et les créatifs qui y sont associés. Ils favorisent l'échange et la collaboration. Ils leurs permettent de prendre en compte la pluralité des problématiques en lien avec leurs projets en confrontant ces derniers à des visions plurielles qui les enrichissent ou les transforment avant de les confronter à la réalité.

Et ce qui est vrai pour les créatifs indépendants l'est aussi pour le secteur public. A l'heure où nos administrations proposent un nombre croissant de services en ligne aux citoyens et aux entreprises, elles seraient avisées de se tourner vers ces espaces de créativité afin d'y élaborer, dans une démarche de co-création, les services innovants de demain. Plus généralement, la volonté souvent exprimée de mieux s'ouvrir vers les citoyens et les entreprises doit trouver dans ces espaces une nécessaire caisse de résonance des préoccupations de notre société.

Cette invitation vaut également pour les milieux académiques pour qui ces tiers-lieux constituent des champs d'investigation uniques, véritables laboratoires qui plongent leurs racines dans la réalité du territoire. Hautes écoles et universités peuvent, dans une dynamique vertueuse, y apporter leurs connaissances, leurs outils et leurs méthodes.

Reste enfin à souhaiter que nos politiques sachent percevoir la richesse et les potentialités que recèlent ces espaces d'émergence et de créativité, à l'image de Pierre-François Unger, Conseiller d'État genevois en charge du Département des affaires régionales, de l'économie et de la santé qui affirmait lors de son inauguration le 17 septembre 2009 que «La Muse est un laboratoire pour découvrir et inventer les nouveaux comportements des acteurs de l'économie en émergence.»